

**SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE LA VALORISATION (SRV)****ED 544 : INTER-MED****AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX
EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT**

Madame Aminata DIOP soutiendra sa thèse le **12 juin 2021 à 9h30 à 52, rue Paul Alduy, Université de Perpignan Via Domitia**, salle **Y. Guitton**, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité **Droit privé**.

TITRE DE LA THESE : La profession d'avocat et le droit de la concurrence

RESUME : L'application du droit de la concurrence dans la profession d'avocat a longtemps fait l'objet de vives réactions causées par la présence d'une forte déontologie qui constitue l'essence même de la profession. Celle-ci encadre les relations entre confrères avocats, entre avocats et autres professionnels, entre avocats et clients et à tous autres interlocuteurs auxquels l'avocat pourra être confronté dans l'exercice de ses fonctions. Toutefois, les avocats sont désormais conscients qu'ils ne peuvent plus se soustraire des règles de concurrence puisqu'ils détiennent une entreprise et exercent une activité économique. De ce fait, la profession d'avocat est soumise à l'application du droit de la concurrence. Aussi, les membres de la profession ainsi que leurs organismes professionnels doivent respecter le droit de la concurrence. A ce titre, l'étude de ce sujet suscitera une grande réflexion sur la compatibilité entre les règles régissant la profession d'avocat et les règles de concurrence indispensables pour le bon fonctionnement du marché.

Directeurs de thèse :

Yvan AUGUET, Centre du Droit Economique et du Développement - Université de Perpignan Via Domitia
Marc GOMY, - Université de Perpignan Via Domitia

Laboratoire où la thèse a été préparée : Centre du Droit Economique et du Développement

Le jury sera composé de :

- M. Christophe ALBIGES, Professeur des universités, Université de Montpellier (**Rapporteur**)
- M. Stéphane BENILSI, Maître de conférences, Université de Montpellier (**Rapporteur**)
- M. Yvan AUGUET, Professeur des universités, Université de Perpignan Via Domitia (**Directeur de thèse**)
- M. Marc GOMY, Maître de conférences, Université de Perpignan Via Domitia (**Co-encadrant de these**)
- M. Nicolas DORANDEU, Maître de conférences, Université de Perpignan Via Domitia (**Examineur**)